adresses
FRC 21+86
Le Sage

CONVENTION NATIONALE.

Case
FRC
21272

LES REPRÉSENTANS DU PEUPLE

ENVOYÉS PRÈS L'ARMÉE DU NORD,

A LA CONVENTION NATIONALE.

Lille, le 17 juillet 1793, l'an II. de la république.

Impression et envoi aux départemens et aux armées par ordre de la Convention.

CITOYENS NOS COLLÈGUES,

Le plus bel éloge que nous puissions faire de la constitution, le tableau le plus vrai que nous puissions vous offrir de l'enthousiasme avec lequel cette charte immortelle a été sanctionnée par tous les habitans de cette fière cité, est le mouvement sublime et révolutionnaire qui vient de succéder aux scènes attendrissantes que nous avons depuis huit jours sous

Robespierre.
THE NEWBERRY LIBRARY

les yeux. Les braves Lillois, pleins de reconnoissance pour vos travaux, impatiens d'en recueillir les fruits, et de mettre en pratique toutes les vertus dont la constitution sera le germe, lassés enfin de voir des barbares envahir nos frontières, saccager leurs propriétés, massacrer leurs enfans, ont conçu une idée grande et digne des plus beaux jours de Rome : ils ont résolu de se concerter avec les quatre départemens qui les avoisinent, d'indiquer une époque fixe, où, sur tous les points de cette vaste frontière, la générale seroit battue, le canon d'alarme seroit tiré, et le tocsin sonneroit par-tout à-la-fois pour faire lever en un instant trois cents mille hommes libres et guidés par l'intrépide armée du Nord, qui leur ouvriroit le chemin de l'honneur et de la victoire, de tomber en masse, à la manière des anciens Gaulois, sur ces hordes de brigands, de les exterminer, et de porter ainsi dans l'Europe étonnée la terreur et la consternation. Une députation nombreuse de citoyens est venue nous faire part de cette mesure et nous demander notre adhésion pour la faire exécuter. Nous avons applaudi aux sentimens qui l'avoient dictée, en leur faisant cependant quelques réflexions ; mais leur énergie étoit si fortement prononcée, que nous n'avons pu la ralentir qu'en leur promettant de faire partir sur-le-champ un courier extraordinaire pour la Convention nationale, afin de l'en instruire. Nous leur avons observé ensuite qu'un élan aussi sublime, aussi généreux devoit être dirigé et combiné de manière à ne causer aucun désordre, et à produire tout l'effet qu'on avoit droit d'en attendre ; qu'il falloit pourvoir à la subsistance d'un aussi grand rassemblement d'hommes, et se concerter avec les généraux, pour qu'ils pussent faire agir toutes leurs forces d'une manière

vigoureuse, et seconder ainsi l'ardeur des citoyens réunis et armés pour une si noble cause.

L'esprit public est parvenu dans nos départemens à un tel degré d'énergie, que nous sommes convaincus que le jour de cette majestueuse insurrection sera un jour de fête pour tous les habitans de la frontière, et qu'il n'en est aucun qui ne sacrifie volontiers ses intérêts les plus chers pour quelque temps, et ne préfère aux longueurs et aux incertitudes d'une guerre de tactique à l'honorable émulation de faire un dernier effort pour porter le coup de la mort aux rois et à leurs esclaves. Vous sentirez vous-mêmes, citoyens nos collègues, quelle ressource un général habile pourroit tirer d'un aussi grand mouvement en le dirigeant avec prudence; combien seroit imposante une armée disciplinée de cent vingt mille hommes, ayant par derrière elle, en deuxième ligne, une seconde armée non moins brave et plus nombreuse, animée du saint amour de la patrie, qui, par des diversions heureuses, ou seulement par son nombre et par sa contenance républicaine, en imposeroit à l'ennemi, et fourniroit au général les moyens de disposer de toutes les garnisons, de réunir toutes ses forces, et d'agir enfin d'une manière offensive et terrible.

Nous écrivons par le même courier à tous nos collègues sur cette frontière, aux administrations des départemens voisins et au général en chef, pour nous concerter sur l'exécution de ce grand mouvement, et le faire tourner à l'avantage et à la gloire de la République.

Signé, LESAGE-SENAULT, P. J. DUHEM.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.